

PROCÉDURE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION À L'INTERNAT 2024-2025

Afin de valider votre inscription à l'internat des CPGE, vous voudrez bien télécharger les différents documents du dossier « internat » sur notre site internet (*onglet CPGE, puis « Internat / Hébergement / Restauration »*) et nous retourner les documents demandés dans le tableau ci-dessous.

<p>- La fiche de demande d'inscription année scolaire 2024-2025</p>	<p>A REMPLIR ET A ENVOYER Voir dates et modalités : (*) (**) (***)</p>
<p>- La photocopie complète du dernier avis d'imposition. - La photocopie complète de la dernière déclaration de revenus. - L'engagement du correspondant internat et son justificatif de domicile. - Chèque de 930,81 € * (à l'ordre de <u>l'agent comptable du lycée Lakanal</u> », correspondant frais d'internat du 1^{er} trimestre 2024-2025 à ramener à la rentrée). <i>Celui-ci sera encaissé début octobre 2024.</i> <i>* (possibilité de répartir la somme sur 3 chèques à encaisser début octobre, début novembre et début décembre)</i></p> <p>⚠ Le règlement des frais d'internat du 1^{er} trimestre 2024/2025 est impératif lors de la remise des clés. A défaut de règlement, l'élève se verra refuser l'accès à l'internat.</p>	<p>À RAPPORTER obligatoirement le jour de la rentrée des internes le 2 septembre 2024 pour valider l'inscription définitivement.</p>
<p>- La fiche de demande d'inscription intendance (à télécharger) - Documents permettant de calculer les frais d'internat selon le quotient familial :</p> <p>* <i>Pour les allocataires CAF</i> : attestation quotient familial CAF de moins de 3 mois * <i>Pour les non allocataires CAF</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - photocopie complète du dernier avis d'imposition - photocopie de l'intégralité du livret de famille 	<p>DOCUMENTS A RAPPORTER AU SERVICE INTENDANCE (à remettre dans la pochette qui sera distribuée à la rentrée)</p>
<p>Les fiches doivent être complétées, avec toutes les rubriques renseignées et signées.</p>	

(*) Inscription des étudiants en 1^{ère} année (Parcoursup) : joindre la fiche internat au dossier d'inscription en respectant les dates et modalités d'envoi indiquées sur le site du lycée.

(**) Inscription des étudiants de 1^{ère} année en 2^{ème} année : **joindre la fiche internat au dossier d'inscription à rendre au secrétariat CPGE en fonction du calendrier des inscriptions prévu pour chaque classe en juin 2024. Pour les candidats à l'entrée à l'internat en 2^{ème} année, merci de joindre automatiquement l'avis d'imposition, afin que la candidature puisse être examinée.**

(***) Inscription des "cubes" et des "5/2" : joindre la fiche internat au dossier d'inscription en respectant les dates et modalités d'envoi indiquées sur le site du lycée.



FICHE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT CPGE

Année scolaire 2024-2025

PHOTO

ÉTUDIANT :

NOM : PRÉNOM :

SEXE : F G Date de naissance :

Téléphone portable (numéro français uniquement) :

Mail :

INTERNAT

Interne au lycée Lakanal en 2023-2024 : Oui Non Classe 23-24:

Renouvellement en 2024-2025 : Oui Non Classe 24-25:

1ère demande en 2024-2025 : Oui Non Classe 24-25:

Boursier du secondaire en 2023-2024 : Oui Non Si OUI, échelon de la bourse :

Boursier du supérieur en 2024-2025 : Oui Non Si OUI, échelon de la bourse :

Boursier du supérieur en 2024-2025 : Oui Non Si OUI, échelon de la bourse (simulation CROUS) :

PREMIER PARENT « RESPONSABLE FINANCIER »

Père Mère Autre

NOM : PRÉNOM :

Profession : Catégorie professionnelle (voir codage, de 1 à 8) :

ADRESSE :

N° : Nom de la rue/Bld/Avenue/Voie :

Code postal : Ville : Pays :

Email : Tel. portable (n° français) : _ _ . _ _ . _ _ . _ _

Tel. Fixe : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ Tel. portable (n° étranger) :

Domicile principal de l'étudiant

SECOND PARENT « RESPONSABLE FINANCIER »

Père Mère Autre

NOM : PRÉNOM :

Profession : Catégorie professionnelle (voir codage, de 1 à 8) :

ADRESSE :

N° : Nom de rue/BLD/Avenue/Voie :

Code postal : Ville : Pays :

Email : Tel. portable (n° français) : _ _ . _ _ . _ _ . _ _

Tel. Fixe : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ Tel. portable (n° étranger) :

Domicile principal de l'étudiant

Signature du /des parent(s) "responsable(s)" financier(s) Signature légaux ou de l'étudiant majeur Signature de l'étudiant mineur

Inscription définitive, le

Le Proviseur adjoint

Année scolaire 2024-2025



HÉBERGEMENT DES INTERNES MAJEURS LE WEEK-END (CPGE uniquement)

La possibilité d'être hébergé le week-end (nuit du samedi et présence à l'internat le dimanche) est exclusivement réservée aux internes majeurs au moment de la demande.

L'internat des classes préparatoires est ouvert du dimanche soir (17h30) au samedi (14h30). L'internat est fermé pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de Noël, les vacances d'hiver, de printemps, les vacances d'été et les week-ends prolongés par un ou des jours fériés. **La liste précise de ces week-ends prolongés sera donnée en début d'année scolaire** (document à conserver absolument).

Le service de restauration de la Cité scolaire est fermé du samedi midi au dimanche inclus, ainsi que les jours fériés et pendant les week-ends prolongés. Les internes de CPGE accueillis le week-end ont l'usage d'un local spécifique dans leur dortoir pour préparer éventuellement des repas. **Ils doivent impérativement assurer son entretien**, après l'avoir utilisé. La conservation des aliments, la préparation et la consommation des repas sont interdites dans les chambres.

Plusieurs laveries automatiques sont implantées dans les environs immédiats de la Cité scolaire.

Un(e) assistant(e) d'éducation du service Vie scolaire CPGE est présent(e) le week-end à l'internat. Le numéro de téléphone sur lequel il/elle pourra être joint(e) sera communiqué aux internes à la rentrée. Par ailleurs, un cadre de la direction, ou de l'intendance ou de la vie scolaire (conseiller principal d'éducation) de la Cité scolaire, assure un service d'astreinte chaque week-end et est donc joignable à tout moment.

Les dispositions propres au fonctionnement de l'internat pendant les périodes d'ouverture le week-end – en particulier les modalités d'entrée et de sortie de l'internat - seront présentées aux internes à la rentrée de septembre 2023. Tout manquement à ces dispositions et/ou au règlement intérieur du lycée Lakanal peut justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire et l'application de sanctions appropriées (avertissement ; non reconduction de l'inscription à l'internat le week-end ; exclusion temporaire ou définitive de l'internat). Si nécessaire, le proviseur peut également, pour des raisons de sécurité des biens et des personnes, interdire par mesure conservatoire l'accès au lycée et/ou à l'internat à un(e) étudiant(e) dans l'attente de la tenue d'un conseil de discipline.



.....
.....

DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT CPGE LE WEEK-END POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

NOM : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** / /

1^{ère} année (classe : _____)

Date de la demande : / /

2^{ème} année (classe : _____)

Signature de l'étudiant majeur :

Autorisé(e)

Non autorisé(e)

Sceaux, le

Le Proviseur adjoint,

Année scolaire 2024-2025



INTERNAT CPGE : 2024-2025

ENGAGEMENT DU CORRESPONDANT

Il est ABSOLUMENT OBLIGATOIRE d'avoir un correspondant proche du lycée pour être admis à l'internat.

Le correspondant s'engage à héberger l'interne majeur ou mineur en cas de fermeture exceptionnelle et temporaire de l'internat, de sortie culturelle tardive, de mesure disciplinaire dont l'étudiant serait l'objet (exclusion temporaire) ou encore de situation d'urgence.

En cas de difficulté sur ce point précis, contacter l'établissement au moment de la constitution du dossier.

ÉTUDIANT :

Nom : Prénom : Classe :

Date de naissance : Majeur Mineur (à la date de la demande)

Tel. portable (n° français) : Courriel (**obligatoire**) :

CORRESPONDANT :

Je soussigné(e) :

Monsieur :

Madame :

:

Tel. domicile : Tel. portable (obligatoire) :

Tel. travail : Courriel :

Accepte sur demande de :

- nom du père de l'étudiant mineur :

- nom de la mère de l'étudiant mineur :

- autre :

- nom de l'étudiant majeur :

d'être pour l'année scolaire 2024-2025 le correspondant de l'étudiant interne :

majeur

mineur (au moment de l'engagement du correspondant)

Le correspondant **atteste sur l'honneur** être majeur et en capacité d'héberger sans délai l'interne majeur ou mineur à la demande de la direction du lycée. La résidence à moins de 60 minutes (transports en commun ou personnel) du lycée Lakanal est **impérative**. Joindre **obligatoirement** un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Fait, le **Faire précéder les signatures de la mention "lu et approuvé"**

Signature père/mère (entourer)

Signature père /mère (entourer)

Signature autre (préciser)

Signature de l'étudiant(e)

Signature du correspondant